
Plus aucun sauvetage de banque avec l'argent du contribuable : stratégie pour la place financière suisse après la débâcle du CS

1. Situation initiale

A la suite de la crise financière et au sauvetage de l'UBS en 2008, le Conseil fédéral et le Parlement ont adopté une **réglementation dite « too big to fail » (TBTF)¹ qui aurait dû empêcher la répétition d'une telle crise.**

Le groupe parlementaire UDC avait mis en doute l'efficacité de ce plan d'urgence et a exigé, avec le PS et les Verts, une séparation des activités à risque (banque d'investissement) au sein des grandes banques et un système de séparation des banques. Le PLR et Le Centre/PDC avaient toutefois fait échouer les deux motions au Conseil des Etats en 2014.

Le chef du groupe UDC de l'époque, Caspar Baader, avait mis en garde en termes clairs contre les risques de cette décision : « si une grande banque devenait aujourd'hui insolvable ou était menacée de faillite, la Banque nationale suisse, l'Etat et le contribuable devraient à nouveau intervenir, car les grandes banques sont toujours « too big to fail ». En fait, une banque ne doit être pas être trop grande pour pouvoir disparaître en cas d'urgence, sans que l'Etat ne doive intervenir.

Caspar Baader avait raison : **la réglementation TBTF créée par le Conseil fédéral de l'époque et la majorité du Parlement ne convient pas, comme l'a montré de manière drastique le premier cas de crise : le 19 mars 2023, la Confédération a dû sauver le Crédit Suisse chancelant – avec un total de 109 milliards de francs de garanties, pour lesquelles la fortune publique suisse devrait être utilisée en cas de nécessité.**

2. Problème

Les problèmes suivants apparaissent :

- La réglementation actuelle du « too big to fail » ne résout pas le problème du « too big to fail ».

- Les quatre établissements financiers d'importance systémique restants (UBS, Banque Raiffeisen, Banque cantonale de Zurich, PostFinance)² ont des profils de risque parfois très différents. La Banque Raiffeisen, active au niveau national et dotée d'une très grande activité hypothécaire, fait partie des banques d'importance systémique pour de toutes autres raisons que l'UBS, active au niveau international. Il convient de tenir compte de cette situation dans la future réglementation TBTF.

- La reprise du CS donne naissance à une grande banque avec la nouvelle UBS, ce qui aggrave - pour l'instant - la problématique TBTF pour la Suisse.

- La débâcle du CS et l'inadaptation de la réglementation TBTF ont déclenché une avalanche de propositions (de l'interdiction des bonus à l'augmentation des ratios de fonds propres) avant que toutes les mesures et variantes puissent être examinées en détail.

¹ Too big to fail (TBTF): trop grand pour faillir

² La Finma doit démontrer au parlement que la liste est exhaustive

3. But

Il ne doit plus y avoir d'entreprise financière si grande ou si importante qu'une éventuelle faillite porterait un préjudice massif à l'économie suisse. Il ne doit plus y avoir de garantie implicite de l'Etat pour les banques d'importance systémique : **chaque entreprise doit être capable d'entrer en concurrence au niveau national et mondial.**

4. Mesures pour une stratégie TBTF après la débâcle du CS

4.1. Fini les garanties d'Etat

L'UBS devrait se libérer le plus rapidement possible des garanties étatiques. Cette étape est notamment dans l'intérêt de l'UBS.

4.2. Fini les opérations à haut risque

L'UBS doit présenter des variantes montrant les mesures concrètes qu'elle compte prendre pour se débarrasser des activités à haut risque. La dimension de la banque réorganisée doit être telle qu'une faillite soit envisageable. Elle ne doit plus représenter un risque si important pour l'économie nationale ni présenter des dépendances si grandes qu'elles excluraient toute faillite.

Les autres banques d'importance systémique doivent présenter des modèles TBTF adaptés en fonction de leur profil de risque.

4.3. Examen et mise en œuvre d'une réglementation TBTF appropriée

L'UDC examine désormais les variantes présentées et propose au Conseil fédéral de mettre en œuvre une réglementation TBTF appropriée (voir aussi la motion 23.3456 du groupe UDC). Il s'agit de garantir qu'aucune banque suisse ne puisse plus être d'une importance telle pour l'économie nationale qu'elle ne puisse pas disparaître. Pour ce faire, il faut tenir compte des différents profils de risque des banques d'importance systémique.

Si cette exigence n'est pas réalisable sur le plan juridique ou technique, les banques "too big to fail" doivent être tenues d'adapter leur structure et de céder ou de fermer les parties de la banque qui les rendent "too big to fail".

4.4. Feuille de route

- La première étape consiste à faire sortir l'UBS des garanties publiques dès que possible.

- D'ici la mi-août 2023, l'UBS devrait être en mesure de montrer, sous forme de variantes, comment elle délimite ou se sépare de ses activités à haut risque.

- Ensuite, le Conseil fédéral devra élaborer une nouvelle réglementation TBTF et la présenter à l'Assemblée fédérale.

Soleure, 13 mai 2023